

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Souccot
15 Tichri 5785
16 Octobre
2024
284

Dvar Torah

La Thora enseigne: «Tu feras la fête de Souccot pendant sept jours, quand tu rassembleras le produit de ton aire et de ton pressoir» (Dévarim 16, 13). On peut se demander pour quelle raison la Mitsva de la Soucca est spécifiquement associée à la fête de Souccot, au point de lui donner son nom. En effet, Souccot possède également d'autres Mitsvot et pourquoi ne parle-t-on pas, par exemple, de la fête du Loulav ou des Quatre espèces? Quelle est la particularité de la Mitsva de la Soucca, qui la distingue de toutes les autres Mitsvot de la fête? Une première réponse est de dire que la Mitsva de résider dans la Soucca débute dès le premier instant de la fête, ce qui n'est pas le cas de la Mitsva du Loulav qui commence qu'au matin du premier jour de Souccot. On peut noter aussi, dans cette même réponse, que la Mitsva de la Soucca dure, de manière continue, tout le long de la fête, tandis que la Mitsva du Loulav est interrompue le jour du Chabbath. En fait, chacune de ces autres Mitsvot de la fête se limite à un domaine bien particulier et elle est mise en pratique par un membre bien précis du corps, à l'instar de la Mitsva du Loulav qui consiste à le secouer avec les mains. La Soucca, en revanche, est très différente de tout cela. Elle ne se limite pas à un aspect spécifique et l'on y fait, quand on y prend place, tout ce que l'on réalise, d'ordinaire, chez soi, sans même ajouter un acte

Souccot

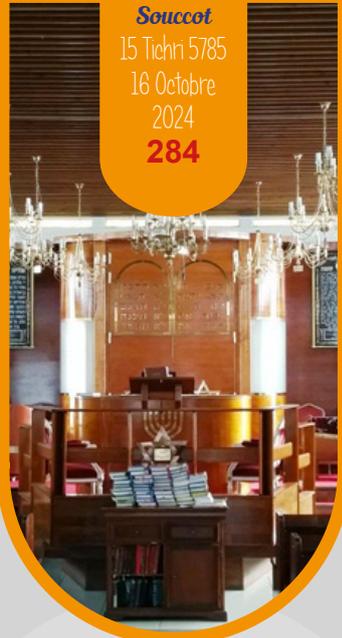
particulier en relation avec la Soucca. En effet, à la différence de toutes les autres Mitsvot, la Soucca n'exige pas un comportement particulier. Un juif y mange, y boit, s'y consacre à toutes ses activités quotidiennes, comme à l'accoutumée. Il le fait uniquement à l'intérieur de la Soucca et cela suffit pour mettre en pratique cette Mitsva. La fête de Souccot apporte ainsi les forces morales et spirituelles qui sont nécessaires pour servir D-ieu, tout au long de l'année, dans tous les domaines de la vie. La Soucca souligne ainsi qu'il est possible de le faire en chaque aspect spécifique de son existence, ainsi qu'il est dit: «En toutes tes voies, connais-Le» (Proverbes 3, 6). De fait, on ne sert pas Hachem uniquement en étudiant la Thora ou en priant. On le fait également en mangeant, en buvant et même en dormant. Quand un Juif accomplit chaque action pour le Nom de D-ieu, il est entouré de toute part, par Sa Lumière. Il bâtit, de cette façon, une glorieuse demeure, qui devient le Sanctuaire du Saint béni soit-Il, en ce monde matériel et il reçoit, de cette façon, les plus hautes bénédictions. La construction de la Demeure ici-bas pour D-ieu, à laquelle contribue chaque Juif durant la fête de Souccot, est la finalité de la Création et a pour conséquence immédiate, le dévoilement de l'Essence du Divin dans le monde.

Collel

«Quels liens unissent Yaacov Avinou et la Soucca»

Le Récit du Chabbat

Une année, à l'époque du Gaon de Vilna, il y eut une grande pénurie d'Etrogim. Le Gaon, qui voulait accomplir la Mitsva des «Quatre Espèces» de la plus belle façon possible, envoya son serviteur lui chercher un bel Etrog. Celui-ci alla de ville en ville et de village en village, dans l'espoir de trouver pour son Rav l'Etrog qu'il désirait. Et voilà qu'après de nombreuses recherches, il rencontra un marchand



Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 18h40

Motsaè Chabbat

Hol'Hamaèl Souccot: 19h40

- 1) La Mitsva [de la Soucca] consiste à résider pendant les sept jours de Souccot dans la Soucca, de façon à ce que la Soucca soit notre domicile principal et la maison notre domicile secondaire. On prendra en particulier tous ses repas dans la Soucca. Il est interdit de prendre ses repas en dehors de la Soucca tous les sept jours. Si on ne mange pas de pain (ou des Mézonot) on peut consommer des mets en dehors de la Soucca. De même, on peut manger moins de la quantité d'un «Kabetsa» (54 grammes) de pain ou de Mézonot en dehors de la Soucca. Celui qui a soin de ne manger ni boire même de l'eau que dans la Soucca, est digne de louanges.
- 2) Le premier soir de Souccot (en dehors d'Israël, les deux premiers soirs de Souccot), on a l'obligation de consommer dans la Soucca un minimum d'un «Kazayit» (29 grammes) de pain. Même si l'on se sent indisposé, ou s'il pleut sans cesse, on doit faire un effort pour manger cette quantité minimum de pain à l'intérieur même de la Soucca. Le premier soir de Souccot on ne commence le repas qu'après l'apparition des étoiles, à la tombée de la nuit.
- 3) Bien que, comme mentionné précédemment, on puisse prendre des mets sans pain en dehors de la Soucca, c'est une Mitsva de fixer deux véritables repas par jour à la Soucca, un le soir et l'autre le jour, pendant les sept jours de Souccot, et le Chabbath la Séouda Chélichit en plus.
- 4) S'il pleut, on est exempt de manger dans la Soucca et on peut prendre son repas à la maison, à l'exception des deux premiers soirs de Souccot, pendant lesquels on a l'obligation, malgré la pluie, de dire Kidouche dans la Soucca et d'y consommer au moins un Kazayit de pain.

(D'après Choul'han Haroukh
Ora'h 'Haim Siman 639)

לעילוי נשמות

à Ruby Rivka Bat Esther à Malka Sultana Gold Bat Florence Myriam à Michaël Ben Léa Layani
à Fradji Haï Ben Zouiza Guedj à Meikha Bat Myriam à Chalom Ben Sim'ha Sadoun



La perle du Chabbath

qui possédait un très bel *Etrog*. Le serviteur voulut le lui acheter à bon prix. Mais quand le marchand entendit que l'*Etrog* était destiné au *Gaon*, il dit au serviteur: «*Pour mon Etrog, je ne demande pas d'argent, mais j'ai une requête: que le Gaon lui-même me promette que la récompense de la Mitsva des 'Quatre Espèces' qu'il accomplira avec cet Etrog m'appartiendra!*» L'envoyé écouta cette requête bizarre, il était certain que le *Gaon* n'accepterait pas, mais quand ils se présentèrent tous les deux chez lui pour lui raconter l'affaire, il répondit sans aucune hésitation: «*J'accepte de tout cœur que cette année, le mérite de prendre les 'Quatre Espèces' sera pour toi!*» «*Cette année-là*», raconta-t-on ensuite à Vilna, «*le Gaon manifesta une joie extrême en accomplissant la Mitsva du Loulav. Et quand ses proches lui demandèrent pourquoi il se réjouissait de la Mitsva plus que toutes les autres années, il leur répondit: 'Toute ma vie, j'ai aspiré à accomplir les paroles des Sages 'Soyez comme des serviteurs qui servent le maître sans attendre de récompense' (Avot 1, 3). Mais à mon grand regret, je ne suis pas arrivé à ce niveau avant aujourd'hui, car du Ciel il est promis une récompense à celui qui accomplit les Mitsvot du Créateur. Et voilà que cette année, j'ai eu l'occasion rare d'accomplir la Mitsva du Loulav de façon totalement désintéressée, sans attendre de récompense. Comment n'en serais-je pas heureux!*» Pour agrémenter l'histoire, il faut ajouter que cette conduite du *Gaon* se trouve en allusion dans le verset des Psaumes (Téhilim 36, 12): «*Que le pied de l'orgueil ne m'atteigne point - אַל תְּבוֹאֲנֵי רֶגְלִי גָאוֹה (Al Tévoéni Réguel Gaava)*». Les premières lettres des mots de ce verset forment le mot *Etrog* (אתרג), comme si l'*Etrog* suppliait ses possesseurs de ne pas le prendre par orgueil ou pour recevoir une récompense, mais uniquement pour l'amour du Ciel!

Réponses

A la question: «**Quels liens unissent Yaacov Avinou et la Soucca?**», rapportons plusieurs réponses: **1) Le Tour Choul'han Aroukh (Siman 417)** enseigne que les Trois fêtes de Pèlerinage correspondent aux trois Patriarches: *Pessa'h* à Abraham, *Chavouot* à *Its'hak* et *Souccot* à Yaacov. Ainsi, concernant cette dernière fête, il est dit: «*Quant à Yaacov (après s'être séparé de son frère Essav), il se dirigea vers Souccot; il s'y bâtit une demeure et pour son bétail il fit des Souccot (cabanes): c'est pourquoi l'on appela cet endroit Souccot*» (Béréchit 33, 17). **2)** Parmi les trois Patriarches, seul Yaacov Avinou a de bonnes raisons de se réjouir totalement. En effet, l'homme ne connaît de véritable réjouissance que lorsqu'il voit sa progéniture exemptée de toute imperfection. Or, Abraham a donné naissance à *Ichmaël*, «*un sauvage parmi les hommes*» (voir Béréchit 16, 12), *Its'hak* a donné naissance à *Essav* l'impie, «*un habile chasseur, un homme des champs*» (voir Béréchit 25, 27). En revanche, Yaacov Avinou a donné naissance à douze *Tsaddikim* – les douze Tribus d'Israël. Aussi, le dernier Patriarche se réjouit-il plus que ses ancêtres et mérite-t-il donc d'être associé à la fête de *Souccot*, appelée aussi: «*le temps de notre réjouissance*» [Chem Michmoël]. **3)** Lorsque nous écrivons יַעֲקֹב (Yaacov) pleinement (BéMilouï): יוֹד עֵין קוֹף בֵּית (BéMilouï), nous obtenons une valeur numérique totale de 748 (= 20+130+186+412), la valeur numérique du mot שְׂמֵחָה (Sama'hta – Tu te réjouiras) ou תִּשְׂמַח (Tisma'h – Réjouis-toi), qui fait allusion à la fête de *Souccot* – «*Zeman Sim'haténou - le temps de notre réjouissance*» [Béné Issakhar – 'Hodech Tichri Maamar 9]. **4)** Les dimensions minimales d'une *Soucca* sont: sept *Téfa'him* sur sept *Téfa'him* avec une hauteur de dix *Téfa'him*. Par ailleurs, il suffit qu'elle possède deux murs entiers (formant un L) – de taille sept sur dix, et un troisième d'une largeur d'un *Téfa'h* et d'une hauteur de dix *Téfa'him* [voir Michna Soucca 1, 1 – Rav Ovadya de Berténora]. Ainsi, si nous calculons toutes les dimensions, nous obtenons le nombre de 748: le volume intérieur – 7x7x10 = 490; la surface du *Skakh* – 7x7 = 49; la surface du sol – 7x7 = 49; la surface des deux murs entiers – 2x(7x10) = 140; la surface du troisième mur réduit – 1x10 et l'homme résidant dans la *Soucca* avec ses dix facultés (*Midot*), soit un total de: 490 + 49 + 49 + 140 + 10 + 10 = 748 (la valeur numérique du *Milouï* du Nom יַעֲקֹב -Yaacov) [Igra Dékala].

Chémini Atséret est le Jour de fête [indépendant: רֵגֶל בְּפִי עֲצֻמוֹ (Réguel Bifné Atsmo)] qui clôturé les sept jours de *Souccot*. En ce sens, il est appelé *Chémini (Huitième [jour]) Atséret (Clôture [de Souccot])*, comme il est dit: «*Le huitième jour, aura lieu pour vous une fête de clôture*» (Bamidbar 29, 35). Le caractère indépendant de *Chémini Atséret* s'exprime essentiellement par le fait qu'on récite dans le *Kidouch* la bénédiction de *Chéhé'héyanou* et qu'on n'habite plus dans la *Soucca* (l'absence du *Vav* d'introduction du «*Huitième jour בְּיָוִם הַשְּׁמִינִי (Bayom HaChémini)*» – contrairement aux jours précédents où il est écrit pour chacun: וּבְיָוִם (Ou Bayom – Et dans le jour) – est le signe de sa distinction d'avec *Souccot*) [Rabbénou Bé'hayé]. Bien qu'indépendante, la fête de *Chémini Atséret* est juxtaposée à celle de *Souccot* et non pas située cinquante jours après, [contrairement à *Chavouot* – appelée aussi *Atséret* – célébrée cinquante jours après *Pessa'h*], afin de ne pas importuner les pèlerins durant la saison des pluies, à l'époque du *Beth Hamikdache* [Midrach Rabba]. L'idée de «*clôture – Atséret עֲצֻרָה*» est expliquée par *Rachi* de la façon suivante: Tout au long des jours de la fête [de *Souccot*] ils [les Béné Israël] ont présenté des offrandes correspondant aux soixante-dix Nations. Au moment où ils s'apprentent à repartir, *Hachem* leur dit: «*Offrez-moi encore, s'il vous plaît, une petite collation סְעוּדָה קְטַנָּה (Séouda Kétana)* afin que je prenne plaisir de votre seule présence!» [Soucca 55b] (Sur le verset: «*il y aura une fête solennelle עֲצֻרָה pour l'Éternel, ton D-ieu...*» [Dévarim 16, 8], *Rachi* commente: עֲצֻרָה – C'est une réunion pour manger et pour boire). *Souccot*, avec sa dimension universelle (les 70 taureaux offerts correspondant aux 70 Nations) cède alors la place à *Chémini Atseret* qui se veut spécifique à Israël. En effet, *Rachi* explique le verset 36: [Et vous offrirez en holocauste, comme sacrifice d'odeur agréable à l'Éternel,] un taureau, un bélier...» comme suit: Ils (l'unique taureau et l'unique bélier) correspondent à Israël [Aussi Il leur dit]: «*Restez encore un peu chez moi!*» C'est là une expression d'amour, comme des enfants prenant congé de leur père, lequel leur dit: «*Votre départ me consterne, restez encore un jour!*». Cela ressemble à la parabole du *Midrache* suivante [voir aussi Soucca 55b]: Un roi avait convié des invités à sa table et tous les membres de sa maison s'étaient fatigués à servir. Le roi proclama: «*Vous et moi n'allons pas nous fatiguer davantage pour les servir* (allusion aux 70 taureaux), à partir de maintenant nous allons, vous et moi, nous réjouir seuls, une journée durant la fête». Le *Midrach* propose également une autre version légèrement différente: Un roi fit une fête. Ses sujets se présentèrent à lui pour lui rendre hommage de même que les membres de sa famille. La reine leur dit en allusion qu'ils devraient profiter de l'occasion pour demander au roi tout ce dont ils ont besoin, parce que celui-ci était en bonne disposition. Mais ils ne comprirent guère l'allusion et la reine les retint encore un jour de plus pour leur permettre de présenter leurs requêtes au souverain. C'est ainsi que la *Thora* fait allusion à Israël: Le deuxième jour, il est écrit: «*Vénisskéhem וְנִסְכְּיהֶם – leurs libations*» et le sixième «*Ounsakhéha וְנִסְכְּיהָ – ses libations*» et le septième «*Kémichpatam כְּמִשְׁפָּטָם – suivant leur prescription*» (Bamidbar 29). Ainsi, des lettres «*Mem*», «*Youd*» et «*Mem*» formant le mot «*Mayim מַיִם*» (eau) ont été ajoutées. Or n'ayant pas compris l'allusion faite par la *Thora*, les Juifs restèrent un jour de plus, c'est le «*Huitième Jour*» [Pessikta de Rav Kahana 28].